

Séance du 30 octobre 2018 à 20.00 h.
à l'Hôtel de Ville

Monsieur Claude Deriaz, Nouveau Président pour l'année 2018-2019 souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que tous sont là pour défendre les intérêts de la commune avant tout et qu'il souhaite que les débats se déroulent dans le respect et la courtoisie.

Il précise également qu'il est demandé aux conseillères et conseillers de passer venir au Bureau lors de l'appel de sortie afin de signer le document pour les jetons de présence.

Il remercie également toutes les personnes du Conseil et de la Municipalité qui ont œuvré à la préparation de la fête du jumelage et tout particulièrement Ariane Vittet, Luc Pillevuit et Aline Pfaender pour leur dévouement.

Il demande également si quelqu'un n'a pas pu lire les pièces jointes reçues par mail.

Une personne lève la main.

Il informe donc qu'il sera procédé différemment à l'avenir.

Il passe ensuite à l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1. Appel d'entrée.**
- 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2018**
- 3. Communications de la Municipalité.**
- 4. Liste des prochains préavis.**
- 5. Rapport de la Commission de Gestion relatif à la tournée de montagne et vote.**
- 6. Rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier le préavis no 15/2018 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 et vote.**
- 7. Divers et propositions individuelles.**
- 8. Appel de sortie.**

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il est accepté et sera suivi tel que présenté.

1. Appel d'entrée.

Mme Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 34 conseillères et conseillers sont présents et 7 absents. Les absents sont : MM. Eric Deriaz, Damien Mettraux, Louis Molnar, Armin Von Ow et Marc Von Ow ainsi que Mesdames Christine Hohl Moinat et Andréa Merz Gratini.

Le Président informe que le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2018.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteure et sa lecture n'est pas demandée.

3. Communications de la Municipalité.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic.

Celui-ci informe que le Wifi a été installé dans la majorité des bâtiments communaux, l'accès est libre mais avec un mot de passe. Il s'agit de « Visiteur1446 ».

Concernant les préavis en cours, le préavis 10/2012 concernant le permis de construire en faveur de la société de laiterie. Le permis a enfin pu être délivré après 6 ans. Il est définitif et exécutoire et le droit de superficie a été signé ce jour chez le notaire conformément au préavis soit Fr. 6'000.00 par année.

Préavis 9/2017 concernant la construction d'un immeuble avec un cabinet médical et des appartements ainsi que 2 autres immeubles qui ne concernent pas la commune. Le permis de construire a été délivré et est devenu définitif et exécutoire. Les actes notariés ont été signés. Pour ce projet il n'y a rien qui change pour la Commune. Par contre il y aura une nouvelle mise à l'enquête qui débutera normalement le 31.10.2018 et qui concerne uniquement la parcelle qui appartient à Monsieur Amex car il met à l'enquête un immeuble et non plus deux immeubles.

Préavis 13/2018 concernant les travaux dans les différents bâtiments et pour les sociétés locales. Les travaux pour la salle de sport ont été exécutés, la buvette du stade, le nouveau compresseur a été installé. Les locaux pour les sociétés locales, la place de pétanque et la place de jeux, tous les plans ont été faits et les mises à l'enquête courant novembre 2018 de même que pour l'espace de stockage et le stand de tir à 50 m.. A la tour, les travaux sont en cours. A la salle des fêtes les dernières soumissions arrivent encore et les travaux devraient pouvoir être faits en grande partie d'ici la fin de l'année.

Préavis concernant la zone artisanale « En Contornet », tous les actes notariés ont été signés chez le notaire la semaine dernière. Ils attendent maintenant les mises à l'enquête des différents propriétaires qui interviendront probablement d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine.

Concernant la poste, le Bureau de poste de Baulmes, sous sa forme actuelle, est amené à disparaître dans le courant de l'année 2020. Lors des premières discussions il devait disparaître fin 2018 début 2019. La poste ne sera pas supprimée à Baulmes mais remplacée par une filiale partenariat qui sera ouverte 6 jours sur 7, 52 semaines par année, et qui permettra l'envoi de lettres et colis, recommandé, express et ventes de timbres également. Retrait des envois aussi. Le retrait d'argent aussi mais pour des petits montants. Le trafic des paiements avec carte, sans espèces, restera aussi. Aujourd'hui ils sont toujours en discussion avec la poste et de plus amples informations seront données début d'année 2019.

Finalement, concernant le prix Bilding que nous avons reçu il y a 3 - 4 ans. Celui-ci consistait à réaliser des projets qui ont été acceptés et financés par la Fondation Bilding qui représentait un montant de Fr. 150'000.00. Les projets qui ont été faits sont :

- le Conservatoire des vieux arbres qui a coûté Fr. 40'000.00 avec la découverte des arbres remarquables, ensuite Le Géocaching et des fiches internet pour les arbres remarquables ainsi qu'un concours d'arbres-habitats pour les bûcherons
- Une exposition de photos, ce projet avait coûté Fr. 20'000.00
- Les sentiers des géants, vers le refuge de la Limasse qui a coûté Fr. 20'000.00, le sentier de Seppey qui est terminé et qui a coûté Fr. 23'000.00, vers la Meule à Charbon, sentier qui existait déjà qui a été refait. Et le sentier handicap et nature qui est en cours.
- Plantation d'une chênaie qui a été effectuée en 2016. Aujourd'hui nous en sommes à l'entretien et celui-ci est financé jusqu'en 2020 par la Fondation et par le Canton.

Donc finalement le seul projet qui reste en cours concerne le sentier handicap et nature. C'est un projet qui propose de créer un sentier pédestre au Bois de Feurtille d'une longueur d'environ 1km. C'est aménagé pour les personnes handicapées et il a pour but la découverte de la Forêt pour tous. La mise à l'enquête a eu lieu et le permis de construire a pu être délivré et il n'y a pas eu d'opposition. Cela va se dérouler de la façon suivante :

Une association est en cours d'être créée et elle aura pour but de récolter le financement nécessaire au projet car le solde qui reste pour la Fondation Bilding ne permet pas de faire tout le projet. L'association aura également pour but d'organiser des chantiers bénévoles, des chantiers participatifs pour la création de ce sentier. La Commune de Baulmes est le porteur du projet et il y a Pierre-François Reymond, Inspecteur forestier tout juste retraité qui gère ce projet bénévolement avec la Commune. Son implication est importante tout comme celle de François Javet qui participe également au projet ce qui permet d'avoir l'oeil et l'avis averti d'une personne en chaise roulante ainsi que ses connaissances des différentes associations et fondations donatrices. Ce projet n'a pas été inventé par la Commune. Il y a un sentier handicap et nature qui existe dans les bois du Jorat qui n'est pas encore fini. Il y a encore un partenaire qui est la Fondation Vaudoise de Probation qui est chargée de construire les éléments en bois permettant aux chaises roulantes voire aux lits d'hôpital de circuler sur le sentier. Prochaines étapes pour ce projet c'est la présentation détaillée du projet au public et au Conseil Communal puis le début de la construction, notamment des toilettes sèches et un abri, sorte de

refuge et quelques dizaines de mètres du sentier avec les fonds qui restent et ensuite cela permettra de débiter la levée de fonds pour le sentier pour que sa construction puisse être terminée.

Le Président remercie le Syndic. Il ouvre la parole, elle n'est pas demandée.

4. Liste des prochains préavis.

La parole est donnée à Monsieur Julien Cuérel, Syndic

Il informe qu'il n'y a pas d'autre préavis ou de commission à nommer.

5. Rapport de la Commission de Gestion relatif à la tournée de montagnes et vote.

La parole est donnée à Monsieur Florian Musy rapporteur.

Il donne lecture jusqu'à la première observation.

La commission accepte la réponse et les compléments faits par la Municipalité.

Une discussion est ouverte par le Président, la parole n'est pas demandée.

M. Musy donne lecture jusqu'à la 2ème observation.

La commission accepte la réponse de la Municipalité

Le Président ouvre une discussion, la parole n'est pas demandée.

Florian Musy donne lecture jusqu'à l'observation no 3.

La commission accepte la réponse de la Municipalité.

Le Président ouvre une discussion, la parole n'est pas demandée.

M. Musy donne lecture jusqu'à la fin du rapport.

Une discussion est ouverte sur l'ensemble du rapport. La parole n'est pas demandée.

Le Président donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

- d'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte des observation formulées par la Commission
- de donner décharge à la Municipalité pour la gestion du patrimoine de montagne portant sur l'exercice 2018
- de donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Le rapport a été voté et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

6. Rapport de la Commission des finances chargée d'étudier le préavis 15/2018 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 et vote.

Monsieur Grégory Perusset, Président de la Commission, donne lecture de son rapport.

Monsieur Claude Deriaz ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée.

Ce dernier donne lecture des conclusions du préavis à savoir :

1. Le taux de l'impôt communal pour l'année 2019 est maintenu à 78% de l'impôt cantonal de base.
2. Les autres impôts et taxes ne sont pas modifiés.

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Grégory Perusset demande la parole. Il s'adresse au Conseil concernant l'offre de restauration, d'hébergement et du tourisme du village. Il y a peu de temps, il y avait 4 établissements publics, aujourd'hui il ne reste plus que 2 établissements, le Jura et Chez Sauge en omettant Grange-Neuve. Pour Monsieur Perusset ces lieux sont synonyme de souvenirs et de partage, ils font battre le cœur d'un village. Ils donnent un environnement favorable aux débats, se sont des lieux de cohésion sociale, culturelle et touristique. Certains villages ont décidé de financer un établissement public comme ceux de Champvent ou de Valleyres-sous-Rances. Monsieur Perusset a donc deux questions, la première pour Monsieur le Syndic :

Vous êtes-vous approchés des propriétaires de l'Auberge dans le cadre d'un éventuel rachat du bâtiment ? Et si ce n'est pas le cas, avez-vous l'intention de le faire ?

La deuxième question est pour les Conseillers et Conseillères :

Vous êtes-vous déjà posé la question d'une Auberge Communale ainsi que de l'importance de garder nos établissements publics ouverts ?

Monsieur le Syndic répond qu'ils se sont approchés des propriétaires. Après une discussion avec les propriétaires, une discussion s'est faite au sein de la Municipalité et ça en est resté là. Le problème vient d'une question d'argent et de volonté. Et la Municipalité n'a pas envie de présenter un projet qui serait refusé. Mais si le Conseil Communal demande à ce que la Municipalité étudie la question et qu'un rapport soit fait avec les tenants et les aboutissants ils le font volontiers.

Monsieur Pillevuit se réfère à la restriction d'eau et demande l'état des sources et les liens avec l'intercommune.

Monsieur Olivier Mettraux répond que la source donne aujourd'hui 550 litres minute. On consomme environ 900 m cubes par jour donc on consomme plus

que ce que la source produit. La source n'est pas encore remontée malgré les pluies. Il y a encore assez d'eau pour tout le monde mais ils ont mis en place la restriction d'eau. L'eau des fontaines des 3 villages a été arrêtée mais la restriction d'eau ne touche que Baulmes. Pas de problèmes avec les puits de Champvent et Vuitebouef. Mais la source est en limite basse aujourd'hui.

Situation des projets :

Réservoir de la Montagne : le projet de construction arrive à son terme dans la préparation. Les demandes de soumissions et les mises à l'enquête vont commencer d'ici la fin de l'année. Les premiers travaux devraient être faits cet hiver à savoir le défrichage.

Les premiers travaux du réservoir devraient commencer en juin 2019 et devraient durer environ 1 an.

Pendant ce temps ils devront démonter le coupe-pression et donc ils devront construire quelque chose de provisoire pour traiter l'eau au niveau du réservoir actuel. L'eau est obligée encore d'être chlorée. Ceci permettra de refaire la nouvelle conduite qui partira de la source pour redescendre sur le nouveau réservoir. Il y aura peut-être une coupure d'eau de quelques heures à ce moment.

Le tracé de la conduite a un peu évolué et tout ceci pourra être présenté d'ici la fin de l'année ou début de l'année prochaine.

En parallèle il y a le réservoir du pré-doux. Ils sont actuellement dans le projet de réalisation des plans jusqu'aux soumissions. Ce réservoir sera la connexion entre les trois villages. Les travaux devraient commencer en 2020 jusqu'en 2021. En parallèle une conduite se fera entre le réservoir de pré-doux et la commune de Vuiteboeuf pour lier les trois réseaux avec un objectif de l'automne 2021. A ce moment, ils travailleront sur nos sources pour les travaux de réfection sans qu'il y ait de pénurie d'eau dans le village.

La semaine passée un relevé de compteur a été effectué. Ils ont maintenant 6 mois de comptage d'eau. Ils sont entrain de regarder s'il n'y a pas des anomalies. Ces chiffres seront sûrement donnés pour contrôle et informations aux consommateurs. Prochaine séance le 5 décembre.

Monsieur Spertini demande s'il y aurait la possibilité d'avoir accès aux compteurs via un site internet pour relever le compteur via un programme informatique ?

Monsieur Mettraux répond que quelque chose existe sûrement mais qu'ils ne s'en sont pas approchés. Ils n'ont pas de problème à lire les compteurs ceci ne fait pas partie des priorités. Il va poser la question.

Monsieur Cuérel prend la parole et dit que ce serait bien de préparer un postulat et de le déposer pour le prochain Conseil Communal concernant l'Auberge. Et si le Conseil Communal est d'accord avec ce postulat la Municipalité fera un rapport sur l'opportunité ou non de racheter l'Auberge et une commission serait nommée pour étudier la proposition et ensuite le

Conseil pourra décider que la Municipalité aille plus avant dans les démarches ou pas.

Monsieur Schmid remercie la Municipalité pour l'installation du lampadaire. Sa disposition l'a surpris mais comme il est bien lumineux sa position ne dérange pas. Il demande s'il y a un projet pour un deuxième lampadaire dans l'intervalle.

Monsieur Roulet répond qu'il s'agit en effet d'un essai. Si ce test est concluant un deuxième pourrait être implanté. Le village de Baulmes ne sera pas inondé de lumière blanche (pollution lumineuse). Ils vont étudier les possibilités d'atténuer les pollutions lumineuses.

Les éclairages suspendus ont été modifiés par de l'éclairage LED.

Monsieur Roulet rappelle que la sécurité des piétons et des automobilistes est primordiale à leurs yeux.

La parole n'est plus demandée

8. Appel de sortie

Le Président demande aux conseillers de passer à l'appel de leur nom pour signer la feuille des jetons de présence.

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 34 conseillères et conseillers sont présents et 7 absents.

Monsieur le Président Claude Deriaz lève la séance à 21h00.

Le Président :

La Secrétaire :

Claude Deriaz

Myriam Deriaz

Baulmes, le 29 novembre 2018